Règles de sélection des rameurs
Equipe d'Occitanie
Coupe de France 2024

Comme chaque année, la Ligue Occitanie d'Aviron formalise son chemin de sélection pour intégrer l'Equipe d'Occitanie qui participera à la Coupe de France 2024. Ci-dessous à titre indicatif la formule Coupe de France.

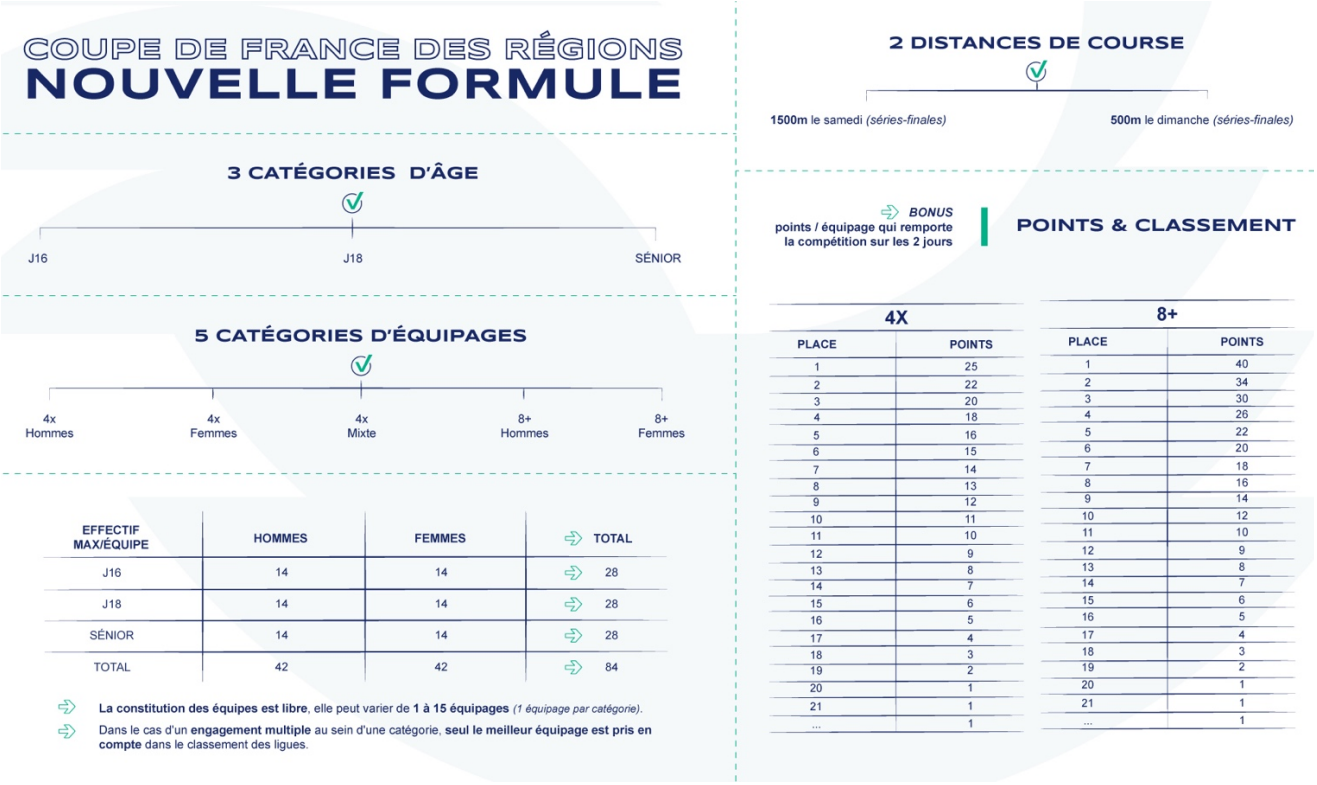

Objectifs de performance poursuivis :

- *Le classement général de la Ligue Occitanie ne sera pas un objectif prioritaire.*
- *La priorité sera donnée à la composition **d'équipages potentiellement médaillables**. (Objectif de 4 médailles)*
- *Dans la mesure du possible des équipages seront préparés dans toutes les catégories.*
- *Une attention particulière sera portée sur la composition d'un équipage « performant » J18.*
- *Des équipages « promotionnels » J16 pourront être formés pour préparer l'avenir.*

Principes de regroupement des rameurs :

- Des rameurs J16 et potentiellement J18 seront convoqués à un stage de travail collectif en avril, en fonction des performances qu'ils auront réalisées lors des évaluations précédentes (épreuves ergométriques de décembre/février, bateaux courts de mars/avril)

- Des rameurs J16 seront convoqués à un stage estival de préparation en fonction des performances qu'ils auront réalisées lors des évaluations précédentes (épreuves ergométriques, bateaux courts de mars/avril, performance Championnat de Zone/France de Juin/juillet.)

Les rameurs répondant à la convocation à ce stage estival de préparation s'engagent à être disponibles pour les épreuves de sélections individuelles d'octobre, le stage terminal de la Toussaint et pour la Coupe de France en cas de sélection.

Contenus du chemin de la sélection des rameurs :

La sélection des rameurs qui composeront les bateaux de Ligue Occitanie sera fondée sur la qualité et l'évolution des performances individuelles en bateaux courts (skiff et/ou deux sans barreur), sur la capacité à transférer cette valeur individuelle dans une performance collective en bateau long (championnats de France juin/juillet et stage estival), et sur le respect des règles de vie du groupe durant les stages.

Pour les catégories **J16, J18** et **Senior,** participer à l'**épreuve finale bateaux courts en ligne** sera une condition **obligatoire*** pour être sélectionnable.

Les performances réalisées lors de cette épreuve en ligne constitueront une étape **primordiale**, mais **non suffisante**. En cas d'écart non significatifs lors des épreuves terminales en ligne, les performances obtenues par chaque rameur sur l'ensemble de la saison seront prises en compte pour une sélection en équipe régionale.

Aménagements du chemin de sélection pour les Seniors et J18 :

En raison du nombre réduit de rameurs composant ces catégories aussi bien chez les hommes que les femmes, de leur disponibilité limitée (contraintes scolaires ou professionnelles), de la proximité géographique du plus grand nombre et de la préparation des Championnats de France Bateaux Longs les 28 et 29 septembre, les regroupements de préparation seront allégés et adaptés. Des journées spécifiques de travail collectif seront mises en place en concertation avec les clubs des rameurs et rameuses concernés.

En fonction de la densité sportive des collectifs J18 et Sr, un collectif unique pourra être composé avec les meilleurs individualités.

Arrêt de la sélection officielle des collectifs :

Pour l'ensemble des catégories J16, J18 et Senior, l'ETR a la responsabilité de sélectionner les sportifs, de former et de préparer les équipages en collaboration avec les Entraîneurs des clubs.

La sélection des rameurs composant le collectif sera définitivement arrêtée par l'Equipe Technique Régionale après la **régates en ligne bateaux courts (5 octobre 2024) et validée par le Comité de sélection qui comprend au minimum le Président Ligue, le Coordonnateur de l'ETR, un représentant de la Commission Sportive.**

*sauf cas de force majeur dont la recevabilité sera étudiée par le Comité de sélection.

Calendrier Régional
Coupe de France 2024

26 mars 2024	**Dans les Clubs**	**Envoi des convocations Stage d'avril**	**J16 (J18)**
16 au 19 avril 2024	**St Nicolas de la Grave**	**Stage de travail collectif**	**J16**

9 juillet 2024	**Dans les Clubs**	**Envoi des convocations Stage Estival**	**J16**
20 juillet 2024	**Parents**	**Date limite confirmation participation au stage**	**J16**
26 au 29 août 2024	**St Nicolas de la Grave**	**Stage Régional de préparation estivale**	**J16**
5 octobre 2024	**Fenouillet**	**Test bateaux courts (séries + finales 1000m)**	**J16 – J18 – Sr**
8 octobre 2024	**Dans les clubs**	**Communication de la liste des sélections**	**J16 – J18 – Sr**
Sept-Oct 2024	**A déterminer**	**Regroupements Régionaux**	**J18-Sr**
21 au 24 octobre	**St Nicolas de la Grave**	**Stage Régional Terminal**	**J16 - J18**
25 au 27 octobre	**Lieu à définir**	**Coupe de France**	**J16 – J18 – Sr**

Stages et regroupements bateaux Longs

Epreuves de sélection

- Samedi 5 octobre – Séries et finales sur 1000m

L'Equipe Technique Régionale communiquera aux clubs les modalités d'évaluation et de participation par catégorie début septembre, à l'issue du stage régional d'août.

Administratif